
MARRAKECH - Forum public 1
Lundi 7 mars 2016 – 17h00 à 18h30 WET
ICANN55 | Marrakech, Maroc

NANCY LUPIANO : Mesdames et messieurs, encore une fois, nous vous demandons de bien vouloir vous installer à vos places pour pouvoir commencer notre séance de la réunion publique de l'ICANN.

Bonjour à tous. J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à M. le président du conseil d'administration M. Steve Crocker.

STEVEN CROCKER : Merci Nancy. Bonjour à tous. Soyez les bienvenus au forum public de la 55^{ème} réunion de l'ICANN. Comme vous le savez, il s'agit d'une séance ouverte au public où la communauté peut s'adresser ouvertement au conseil d'administration sans aucun obstacle. Et plutôt qu'au conseil d'administration, au reste de la communauté.

Il y a là une diapo. Cette année, à cette occasion, nous avons lancé un nouveau format pour le forum public. Ceci se fait dans le cadre de la modification de toutes les réunions. Nous avons commencé un système de noms assez compliqué. Nous allons

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

avoir une première réunion, qui est la réunion A, ensuite une réunion B au milieu de l'année, et à la fin de l'année une réunion C.

Tout ceci est le résultat du travail du groupe de travail sur la stratégie des réunions qui a fait beaucoup de consultations publiques pendant ces deux années. Je veux le dire, parce que si vous avez des plaintes ou des réclamations à faire, nous pouvons vous demander où vous étiez lorsque tout ceci a été décidé.

Il s'agit d'une décision qui a été prise par la communauté. Tenant compte de tout ce que je viens de dire, nous avons divisé la communauté en deux parties. Le forum public. Vous avez vu donc que nous avons deux forums publics. Nous aurons aujourd'hui un forum public de 90 minutes, et nous en aurons un autre de 81 minutes. Il y a encore une autre séance de 2 heures qui ont été attribuées suivant ce processus.

Je vais vous dire ce que le forum public n'est pas. Il n'est pas le remplacement de la consultation publique au sein de l'ICANN. Si vous voulez mentionner quelque chose de spécifique, utilisez le système en ligne pour les commentaires publics. Rappelez-vous que nous avons un système de suivi, et il y a tout un processus pour ce faire. C'est la seule manière dont vos commentaires pourront être traités de manière adéquate par les comités

consultatifs ou les organisations de soutien. Nous allons ici essayer de faire attention à cela, mais ce sera fait d'une manière un peu moins organisée. Ce n'est peut-être pas un processus tout à fait formel.

Je vais donc céder la parole maintenant à Brad White, notre directeur de communication pour l'Amérique du Nord qui vous présentera un tour d'horizon pour ce forum public.

BRAD WHITE :

Merci Steve. Comme Steve l'a dit, ceci va être un peu différent, parce que nous allons commencer par des rapports de 5 minutes des présidents des différents comités consultatifs et organisations de soutien.

Nous allons ensuite céder la parole au public pour qu'il puisse poser des questions. Nous avons aussi un accès à distance pour que les personnes qui ne sont pas présentes dans la salle puissent poser leurs questions, ou faire leurs commentaires. Comme d'habitude, nous préférons les questions aux commentaires, parce qu'il y aura un autre forum public jeudi. Et une partie de l'idée de l'équipe de la stratégie des réunions, c'était que les questions posées dans cette partie du forum public auraient une réponse dans la deuxième partie du forum public qui aura lieu jeudi. Nous préférons donc les questions aux commentaires pour cette séance.

Vous avez là un micro derrière lequel vous pouvez à vous organiser dans une queue. Pour ceux qui ont assisté aux forums publics, vous devez savoir qu'il y a une règle de deux minutes pour pouvoir poser la question. Et le conseil d'administration disposera de deux minutes pour la réponse.

Voilà l'idée générale. C'est quelque chose que nous avons mis à l'essai maintenant, c'est notre premier essai. Nous devons ajuster certains aspects dans l'avenir. Mais nous verrons donc ce qui donne des bons résultats et ce qu'il faut modifier.

Je cède de nouveau la parole à Steve.

STEVEN CROCKER :

Merci beaucoup Brad.

Je vais céder la parole maintenant à Erika qui s'occupera de diriger cette partie de la séance.

Nous aurons les rapports des comités consultatifs et des organisations de soutien, et ensuite nous commencerons notre séance de questions et réponses.

Je vois que Sébastien est là, mais je vais d'abord céder la parole à Erika Mann.

ERIKA MANN : Sébastien, est-ce que nous avons le temps pour lire le rapport, ou c'est quelque chose que vous voudriez dire avant les rapports ? Avant. D'accord.

SEBASTIEN BACHOLLET : Bonjour à tous, Sébastien Bachollet, je suis membre de l'ALAC représentant les utilisateurs européens et ex-représentant du comité multi-acteurs qui a défini la stratégie du nouveau meeting.

Je pense qu'il est important d'insister au début d'un meeting comme celui-là, je dirais que les expressions dans des langues étrangères sont absolument demandées. Vous n'avez pas besoin de parler anglais, c'est pour cela que je parle en français. Vous avez des interprètes qui sont fabuleux. Donc venez intervenir. Comme je vois beaucoup de gens qui sont en train de regarder le tableau parce que c'est traduit en anglais, s'il vous plaît, prenez des écouteurs pour pouvoir entendre ce qui se passe. Sinon à quoi ça sert qu'on mette en place tous ces outils pour que la communauté puisse dialoguer entre elle ?

Mon second point, c'est que les questions que vous pouvez être amenés à poser, ne les posez pas seulement au board, mais posez-les aussi aux autres participants ici. Le fait qu'il y ait deux forums publics permet que s'il y a des questions qui sont énoncées aujourd'hui, elles puissent être discutées dans chaque

SO ou AC pendant les deux ou trois qui viennent, et pas seulement par le board, mais aussi par les autres.

Voilà quelques éléments que je voulais dire au début. C'est pour ça excusez-moi d'être intervenu avant que les chairs des SO et AC s'expriment.

Merci beaucoup.

STEVEN CROCKER :

Merci beaucoup Sébastien. Vous étiez au centre du groupe de réunion, et je vous en remercie. Je sais que vous avez été un participant solide, et il y a une très grande différence entre un plan et ce qui a advient vraiment.

Je serai très heureux de vous entendre en temps réel en plus de la lecture de la transcription. Vous pouvez voir que moi j'ai trois écouteurs, mais il semblerait bien qu'il n'y en a aucun qui soit opérationnel.

Il y a des questions techniques à résoudre ici.

ERIKA MANN :

Merci beaucoup Sébastien. Cela est une mention très utile, parce que bien des fois nous oublions combien de langues sont disponibles. Et le travail que font nos interprètes tout le temps. Nous allons les applaudir. Ils sont là au fond de la salle. Je sais

que c'est un travail ardu, et qu'il n'est pas très visible, mais nous en bénéficions.

Steve l'a déjà mentionné, il s'agit d'un nouveau format que nous mettons à l'essai pour la première fois. Nous avons deux cycles de présentations qui seront faites. Le premier concerne les comités consultatifs et ensuite les organisations de soutien.

Je cède la parole à Alan Greenberg, président de l'ALAC. Je vous demande de bien vouloir vous mettre là au podium. Chacun aura cinq minutes. Ensuite, nous aurons un temps disponible pour les questions et réponses.

ALAN GREENBERG :

Je vois qu'il y a une petite lumière rouge. Voilà, ça y est ça marche.

Je vais faire un commentaire. Nous avons un petit problème avec les diapos. Mais moi j'ai mes propres copies ici.

La communauté d'At-Large et ALAC au sein de l'ICANN sont les représentants des utilisateurs finaux d'Internet. C'est un défi vraiment intéressant. L'organisation qui a été créée vers l'année 2002 est une organisation assez complexe. Elle a une structure hiérarchique. L'organisation physique pour les utilisateurs finaux au sein de l'ICANN, il y a 5 organisations régionales d'At-Large pour chacune des 5 régions que l'ICANN a définies.

Dans chaque organisation régionale, nous avons des groupes ayant un nom assez imaginaire. Ce sont des structures At-Large. A l'heure actuelle, nous avons 198 structures At-Large, ou ALS, et il y en a qui sont encore au processus de certification. Nous en aurons donc 200 ALS, ainsi que la représentation des pays, et les utilisateurs individuels. C'est une structure très grande, très complexe, très large, à plusieurs niveaux.

Comme Steve l'a dit, il y avait d'un côté l'idée, et ensuite la mise en œuvre qui s'est avérée différente. Je dirais non pas qu'il y a des problèmes, mais des difficultés pour le fonctionnement de cette structure. Il y a beaucoup d'intérêt présent dans le monde de l'Internet. Pas autant qu'il y en a dans le monde de l'ICANN.

Mais sinon prenons quelqu'un qui a des connaissances technologiques, qui connaît la langue anglaise. Vous allez voir que les gens peuvent participer à ceci. Mais si vous tenez compte du fait que la langue anglaise n'est pas la langue maternelle pour la plupart des gens, et que nous y ajoutons le fait que l'anglais n'est pas une langue parlée par la plupart de la communauté, nous allons voir des problèmes intéressants qui se présenteront. Et nous travaillons pour améliorer ceci. C'est l'une des principales activités en ce moment.

En premier lieu, nous révisons le rôle joué par l'adhésion des membres. Nous voulons nous assurer que si une ALS veut

devenir une structure, il faut qu'elle s'intéresse à ce que fait l'ICANN, et à ce que fait At-Large.

Nous voulons améliorer la capacité des utilisateurs finaux, à savoir ceux qui veulent travailler avec l'ICANN et avec At-Large, sans avoir des obstacles à surmonter. Il y a aussi un défi réel à relever pour faire passer ces messages dans des langues aussi bien par rapport à la langue en général, mais aussi par rapport au jargon.

Il est bien évident que si nous allons parler d'organisations formées de centaines de personnes, nous ne parlons pas directement avec eux, mais avec un intermédiaire qui gère ces organisations. Nous travaillons de façon ardue pour pouvoir être en contact avec eux, et que ce contact soit régulier.

Nous sommes vraiment optimistes en ce sens que nous espérons avoir des processus déjà mis en œuvre qui permettent aux gens de tous les pays de pouvoir participer aux activités de l'ICANN. Nous sommes vraiment très enthousiastes là-dessus.

L'une des activités fondamentales, l'une des principales activités dont nous nous occupons est celle qui concerne la transition de la supervision des fonctions IANA, et la responsabilité. Les représentants de l'ALAC sont des anciens membres du CWG et du CCWG, en plus des autres participants.

Et dire que nous avons eu une forte activité, c'est presque un euphémisme, parce qu'ils ont été extrêmement actifs, et bien sûr il y a un groupe de soutien pour nous assurer que ce dont nous parlons ne reflète pas seulement la voix des 5 membres du groupe, mais la voix d'un groupe beaucoup plus large.

Nous avons effectué jusqu'à 80 réunions environ avec l'ensemble de la communauté. Nous avons consacré plus de 2 000 heures de travail personnel dans différentes réunions. C'est pourquoi nous participons directement à l'ALAC et à At-Large. Le 21 juin nous avons approuvé le travail du CWG sur la responsabilité, et je dois dire que nous avons eu hier le plaisir d'approuver le travail du CCWG sur la responsabilité.

L'engagement de l'ALAC, de la communauté en général, est activement engagé dans le travail qui a été fait jusqu'ici, dans celui que l'on fera dans l'avenir.

Une autre affaire qui prend une bonne partie de notre temps, c'est tout ce qui concerne les gTLD et les utilisateurs de ces gTLD. Nous continuons à travailler dans des initiatives concernant l'intérêt public. L'avis du GAC de la réunion de Beijing quant aux TLD réglementés. Nous croyons qu'il faut encore travailler là-dessus, et nous réfléchissons à une deuxième série de révision des ccTLD pour voir les thématiques qui ont été soulevées et jusqu'à quel point ces problèmes

peuvent être résolus au fur et à mesure des progrès qui sont faits.

Nous avons été très actifs pour la série des révisions et des groupes de travail qui étaient appelés le WHOIS, maintenant c'est les services d'annuaires des données d'enregistrement, et les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaires qui lui sont associés.

Nous donnons un soutien fervent aux IDN, les noms de domaine internationalisés pour l'utilisation de ces ccTLD. Pour les personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Ceci a été crucial pour nous.

Je vous remercie de votre attention, j'espère avoir respecté les cinq minutes qui m'étaient attribuées.

ERIKA MANN :

Merci beaucoup Alan. C'est toujours impressionnant de voir le nombre de réunions et le nombre de personnes qui y participent. Cela nous permet de comprendre combien notre organisation est complexe.

La prochaine présentation sera faite par Gema Campillos qui est vice-présidente du GAC. C'est elle qui prendra la parole maintenant.

GEMA CAMPILLOS : Bonjour à tous. C'est un vrai plaisir pour moi que d'être ici parmi vous. Je vais parler espagnol si vous me le permettez.

Je voudrais tout d'abord présenter les excuses de M. Schneider, le président du GAC, dans cette réunion, parce qu'il n'a pas pu y assister, puisqu'il accompagne M. le ministre de l'Industrie et du commerce et de l'économie numérique du royaume du Maroc, qui préside en ce moment précis la réunion de haut niveau gouvernemental au sein du GAC.

Le GAC parvient à un chiffre record de 162 membres et 35 observateurs, ce qui prouve l'intérêt du GAC pour les activités de l'ICANN, et la diversité intérieure à laquelle il est parvenu.

A l'ordre du jour, dans la réunion du comité consultatif gouvernemental, il y a deux aspects fondamentaux. L'un d'eux concerne l'option de la position finale de notre comité sur la proposition de réforme de l'ICANN pour renforcer ses instruments d'autocontrôle.

Un autre point concerne la célébration de la réunion gouvernementale de haut niveau dont je viens de parler.

Le GAC, au moment voulu, s'est joint au comité intersectoriel pour la réforme de l'ICANN, et il doit émettre son opinion sur l'adéquation de la proposition qui a été présentée pour parvenir

aux objectifs définis. Il doit le faire avant la fin de la réunion de Marrakech. La décision ne sera pas facile puisqu'il y a un malaise de certains gouvernements sur certains points spécifiques de la proposition finale. Cependant, le comité consultatif gouvernemental espère pouvoir finir ses délibérations et adopter une décision demain mardi.

Malgré la priorité accordée à cette décision, le GAC n'a pas voulu mettre à l'écart la délibération sur d'autres questions qui sont fondamentales pour les gouvernements et les organisations internationales, comme par exemple la révision du programme des nouveaux domaines génériques, la mise en marche du comité pour évaluer les bienfaits du programme des nouveaux gTLD sur les consommateurs et sur la libre concurrence. Nous allons aborder aussi des questions internes.

Nous aurons aussi notre séance habituelle conjointe avec le conseil d'administration de l'ICANN.

La réunion gouvernementale de haut niveau qui est le deuxième jalon de notre réunion ici à Marrakech se fait tous les deux ans, et c'est la troisième réunion inter-gouvernementale de haut niveau qui est faite. Elle est présidée par M. Elalamy, le ministre du royaume du Maroc. Il y a un grand nombre d'hommes politiques et de fonctionnaires du continent africain. C'était justement l'un des objectifs de cette réunion. Ils ont discuté ce

matin de différents aspects liés à la transition de la supervision des fonctions de l'IANA, et cet après-midi, on aborde des questions liées à la participation des gouvernements des pays en développement dans l'industrie des noms de domaine, et dans l'organisation de l'ICANN elle-même.

Enfin, la salle de réunion du GAC se trouve dans un immeuble appelé Palace Palmeraie, et à l'exception des séances qui seront consacrées à la rédaction du communiqué du GAC, qui est un document séparé de la déclaration que nous émettrons sur la proposition de réforme de l'ICANN, à l'exception de cette séance, et la séance de vote du communiqué, toutes les séances du GAC sont ouvertes à tout le monde, et vous êtes tous invités à y assister.

Je vous remercie de votre attention.

ERIKA MANN : Merci beaucoup Gema. Ensuite, sur ma liste, j'ai Brad Verd de SSAC, du comité consultatif sur la sécurité et la stabilité.

BRAD VERD : Pardon, juste une correction, c'est le RSSAC. Je suis co-président du comité consultatif du système de serveur racine. J'espère passer en revue les éléments que je veux vous présenter aussi rapidement que possible.

Le RSSAC se charge du système de serveur racine. Nous avons une mission très précise au sein de l'écosystème. Le comité formel de RSSAC est constitué par des représentants des serveurs racines, des opérateurs des serveurs racines, des partenaires dans la gestion de la zone racine, et des liaisons de comité.

Cela représente aussi un grand nombre d'experts dans différents domaines. Il y a donc un caucus qui a été constitué par ces experts, et qui est responsable des résultats du travail du RSSAC.

Nous avons publié des documents depuis la réunion de Dublin. Le premier, c'est le RSSAC 01, où l'on définit les attentes au niveau des serveurs racine. Ce document a été en préparation pendant un certain temps. Cela nous a pris un peu de temps, de pouvoir arriver à finir ce document. Il y a eu un travail sur les protocoles de la part de l'IAB. Le RSSAC 01 est l'autre partie de ce document qui définit les attentes de service au niveau des opérateurs de la racine.

Le RSSAC 02 définit un ensemble de mesures qui ont été collectées et publiées pour la communauté. Il y a eu une deuxième version de ce document avec des petites modifications concernant certaines mesures sur la base de certaines expériences que l'on a eues et qui nous ont démontré qu'il fallait apporter ces modifications.

Ensuite, nous avons travaillé sur la proposition du CCWG. Nous avons organisé un atelier pour traiter cette question. C'était le premier que nous avons organisé dans ce genre. Nous avons organisé un comité formel. Nous nous sommes enfermés dans une salle pendant un certain nombre de jours. Nous avons discuté des questions qui ont trait aux systèmes de serveurs racines, et nous avons fait un rapport sur cela.

Le travail actuel. Nous avons un système de nommage des serveurs racines. Nous analysons en ce moment s'il faudra le modifier au vu de l'évolution de l'écosystème du DNS et de la zone racine. Nous nous posons la question de savoir s'il changer le système de nommage qui est en place depuis un certain temps.

Ensuite le RSSAC 002 est un document qui doit être révisé chaque année. Nous avons donc une troisième version sur laquelle nous travaillons. Il y aura des changements importants par rapport à la deuxième version, car il y aura des modifications par rapport aux mesures actuelles, et par rapport à d'autres éléments.

Et finalement, pendant que nous avons travaillé à l'élaboration de ces documents, il nous est paru évident qu'il n'y avait aucun document où l'on puisse retrouver l'histoire du système de serveur racine. Donc nous avons imaginé que le RSSAC, c'était

Nous pensons que ce processus de déploiement de clés doit être mis en place dans les plus brefs délais. C'est une procédure opérationnelle, et c'est u processus qui prend du temps. Dans le SSAC 63, nous mettons l'accent sur l'importance de ces processus, et du fait qu'ils doivent commencer dans les meilleurs délais.

De notre point de vue, nous voyons que les choses n'avancent pas, et c'est pour cela que nous avons envoyé une lettre au conseil d'administration, où nous signalons le fait que la communauté et les gens qui utilisent le DNS commencent à se demander ce qui se passe. Nous sommes tout à fait conscients qu'il y a une équipe de conception qui travaille sur la planification de ce déploiement des clés. Plusieurs membres du SSAC ont été membres de cette équipe de conception, cette équipe de conception a présenté le processus. Et pour le moment, nous n'avons pas eu d'objection par rapport au processus, mais il peut y avoir certains éléments qui bloquent certaines étapes. Il est important que l'on puisse cependant commencer ce processus.

Nous espérons donc pouvoir lancer ce processus, déployer les clés pour la zone racine, et faire en sorte que la communauté puisse être consciente de ce changement qui va se produire. Nous avons commencé un programme de communication pour essayer d'expliquer quelles seront les modifications que l'on va

apporter. Nous avons mis en place ce type de déploiement de clés avant. Les ccTLD l'ont fait avant, nous avons fait d'autres changements au niveau de la zone racine avant, nous avons commencé à signer ce type de changement. Du point de vue opérationnel, ce n'est pas un changement majeur, mais du point de vue de déploiement des clés, cela n'a pas été fait encore à une échelle aussi importante.

Le deuxième élément, c'est la proposition d'indicateurs de performance du marché des gTLD. Notre commentaire c'est que nous ne croyons pas à la qualité des commentaires qui sont présents dans la proposition. Nous comprenons que l'idée du document était de déclencher des commentaires. Nous avons donc fourni nos commentaires, et nous croyons que la raison pour laquelle j'évoque cette question ici, c'est que nous croyons qu'il est très important que lorsque l'on développe un KPI, des indicateurs de performance, il est important de savoir quel est le résultat que nous attendons de ce que nous mesurons. Et donc il faut voir quelles sont les données dont on a besoin pour arriver à tirer des conclusions.

Nous avons présenté cela à un certain nombre de SO et des AC pendant le weekend, et nous essayons d'obtenir des commentaires sur d'autres documents, car il y a d'autres personnes au sein de l'ICANN qui développent des documents par rapport à cela.

Il semblerait donc que c'est un appel à vous tous pour essayer de réfléchir à ce que l'on veut mesurer. Et au lieu de penser aux données que l'on a, essayer de penser à ce que l'on veut mesurer. Ce n'est pas un commentaire par rapport à un document spécifique, c'est plutôt une déclaration générale, parce que c'est un principe que l'on peut mettre en application dans d'autres domaines aussi.*

ERIKA MANN :

Merci beaucoup Patrik. Nous appelons donc les organisations de soutien. Tout d'abord la SO, l'organisation de soutien à l'adressage. Oscar, président de l'organisation de soutien à l'adressage.

OSCAR ROBLES :

Bonjour à tous. L'organisation de soutien à l'adressage est un organe de coordination des cinq registres internet régionaux RIR qui gèrent la distribution des ressources numériques de l'ICANN, y compris les adresses IP, et les numéros des systèmes autonomes. Chaque RIR a une communauté internet dans sa région.

Les RIR ont plus de 30 000 à travers le monde. Nous sommes partis de systèmes de l'ICANN, et nous avons soutenu ce système depuis le début. Nous savons qu'éventuellement,

l'ICANN serait indépendant du gouvernement des Etats-Unis. Nous avons soutenu l'indépendance progressive de l'ICANN. Nous jouons un rôle majeur dans la production de la déclaration de Montevideo qui fait un appel à l'accélération du transfert des fonctions IANA. Nous avons travaillé à la transition des fonctions IANA, et notre communauté a beaucoup travaillé pour produire un plan de transition.

Notre plan soutient l'ICANN et renforce aussi, prévoit un renforcement des mesures contractuelles, à savoir un accord qui est en discussion depuis 2015. Cet accord est là, des accords de niveau de service font partie de notre plan, tout comme le CCWG. Le plan du CCWG est un élément critique du CWG transition. C'est pour cela que nous voulons que la même priorité soit accordée à ce plan SLA. Et nous demandons donc que l'on soutienne ce plan sur les conventions de service, tout comme on soutient l'importance du processus CCWG.

Nous demandons donc au conseil d'administration de procéder à l'approbation des plans du CWG et du CCWG à la fin de la semaine. Nous demandons donc au conseil d'administration d'approuver le plan des SLA pour qu'il soit signé en même temps que les statuts de l'ICANN.

Je tiens également à remercier l'énorme travail fait par les membres et les volontaires qui ont pris part à ces processus. Merci pour ce travail de qualité, et merci de votre attention.

ERIKA MANN :

Est-ce que je peux demander à quelqu'un de l'équipe technique de venir, parce que notre connexion internet est constamment interrompue.

Nous aurons maintenant un orateur de la ccNSO. M. Byron Holland.

BYRON HOLLAND :

Je m'appelle Byron Holland, bonjour. Je suis le président de la ccNSO, l'organisation de soutien aux noms de codes géographiques, ainsi que président de CIRA, le gestionnaire d'Internet du Canada.

Nous constituons une organisation qui a pratiquement 160 gestionnaires de codes de pays, et des opérateurs. Bon nombre d'entre nous avons précédé la création de l'ICANN, et la constitution de nos membres est très diversifiée.

La ccNSO est vue comme un ensemble assez homogène, mais à vrai dire, il y a une très grande diversité dans cet environnement, dans ce modèle d'affaires. Il y a des opérateurs qui fonctionnent

par l'intermédiaire des départements du gouvernement, d'autre de ces TLD sont opérés par l'intermédiaire des universités. Beaucoup d'entre eux aussi pour des organisations sans but lucratif, et des organisations ayant un but lucratif, dans des entreprises.

Pratiquement aucun d'entre nous n'a de rapport contractuel avec l'ICANN. Nous essayons d'établir des rapports agréables avec l'ICANN. Et en général cela fonctionne.

La ccNSO est une organisation de soutien au sein de l'écosystème de l'ICANN. Mais les questions liées aux opérateurs des codes géographiques, sont discutées dans cette organisation.

Mais la ccNSO, à l'inverse de ce qui arrive avec les autres organisations de soutien, la ccNSO ne représente pas ses membres, et nous ne prenons pas de décision qui soit contraignante par rapport à nos membres. Et c'est une distinction très importante pour bien comprendre la nature de la ccNSO.

Et ceci, nous le faisons parce que nous représentons les pays ou les titulaires de noms de domaine dans nos CC respectifs. Nous sommes, en premier lieu, obligés de faire cela par le système légal de nos pays. Ce serait donc très difficile de pouvoir créer

une politique contraignante qui traverse toutes ces juridictions légales et politiques.

La ccNSO existe surtout comme un forum d'échange d'idées et de meilleures pratiques entre nos membres, et qu'ils puissent comprendre les défis que doivent relever les opérateurs des CC, et atténuer les problèmes qui pourraient être soulevés dans l'utilisation, l'exploitation de ces CC.

De quoi allons-nous nous occuper dans les années à venir ? Nous avons des débats publics, vraiment substantiels dans l'écosystème de l'Internet, et la direction de l'ICANN est bien sûr très importante pour nous, puisque les questions soulevées au sein de l'ICANN ont un impact sur nous. A savoir le retrait de la délégation, ou le transfert des ccTLD. C'est quelque chose qui est très important pour nous, parce que cela concerne la politique menée au sein de l'écosystème de l'Internet.

La transition de la supervision des fonctions de l'IANA, et le CCWG responsabilité sont des processus ou des groupes dans lesquels nous participons, et où nos membres des codes de pays se sont impliqués fortement.

Les opérateurs de CC et les registres sont des clients directs de l'IANA. Que se passe-t-il avec l'IANA ? Comment l'IANA est gérée, exploitée ? Tous ses fournisseurs sont fondamentaux pour nous et nous faisons très attention au fonctionnement de la

transition. Aussi bien la transition de la supervision des fonctions IANA, que les modifications liées à la réédition de comptes.

La ccNSO présentera vers la fin de cette semaine cette décision. Elle soumettra au vote cette décision. Nous avons un grand travail à faire dans le conseil de la ccNSO. Ce sera critique pour nous que la communauté soit satisfaite de ce que nous faisons et ce qui se passe. Nous devons faire très attention à ce comité permanent des clients et comment il sera géré, comment il va fonctionner, ainsi que la PTI, qui sera d'importance critique pour nous. Il faudra voir comment elle est structurée, et nous espérons aussi que ce sera cohérent avec la proposition de transition de la supervision posée par le groupe CWG.

Je veux profiter de l'occasion, parce que c'est ma dernière réunion de l'ICANN en tant que président de la ccNSO. Et quand je vois mes collègues à ma droite, il se peut que je sois le plus âgé, ou celui qui est là depuis le plus longtemps, et cette traversée a été vraiment intéressante pendant toutes ces années. Depuis que j'ai commencé mon mandat, je vais être un peu poétique, puisque Goran n'est pas encore notre président directeur général. J'ai travaillé avec trois PDG de l'ICANN, et je crois que si nous avons une vision rétrospective, il n'y a que quelques années que l'un des problèmes, c'était que tout se passait très lentement. Je crois que bon nombre d'entre vous

seront d'accord avec moi pour dire que cela a énormément changé. Les choses se passent beaucoup plus vite, et ce qui est central ici et maintenant, c'est la fatigue des volontaires. Cela a été vraiment un travail très grand. Et pendant tout ce temps-là, le travail du CCWG sur la responsabilité a mis à l'épreuve cette notion du travail intercommunautaire.

A mon avis, le fait d'avoir pu travailler avec eux et avec les groupes qui les ont précédés, je dois dire que je suis vraiment très heureux de dire que le bienfait le plus grand de cet exercice est que nous nous sommes vraiment impliqués dans la communauté. Nous avons travaillé pour comprendre les autres d'une manière tout à fait différente de ce que nous faisons auparavant. Il fallait que nous nous écoutions les uns les autres, que nous travaillions les uns à côté des autres, côte à côte.

Et je comprends maintenant comment est organisée la GNSO, et comment ils votent, et je peux comprendre un peu mieux pourquoi il y a tant d'avocats qui s'occupe des droits de propriété intellectuelle dans ces organisations.

Je crois que l'on a pu prouver que le processus multipartite peut avoir des bons résultats. Ce n'est pas toujours beau, ce n'est pas toujours facile, parfois ce n'est pas très organisé, mais nous laissons toujours quelque chose d'important de côté pour nous pour que l'on puisse parvenir à faire tout ceci.

Cela a été complexe, c'est toujours complexe. Mais en fin de compte, nous avons pu réussir quelque chose de très difficile. Nous avons pu avancer en tant que communauté. Nous avons transformé l'avenir de l'Internet pour le plus grand bénéfice de tous nos titulaires de noms de domaine, sur tout l'Internet. C'est ce que je crois du fond du cœur.

Sur ce, je vous souhaite bonne chance, et j'espère que vous passerez une excellente semaine. Cela a été un excellent voyage.

ERIKA MANN :

Byron, merci énormément. Nous ne pouvons pas ne pas dire que même si c'est sa dernière réunion de l'ICANN, nous espérons bien le revoir dans l'avenir.

James va faire la dernière présentation. Si vous voulez participer, ou vous voulez faire des commentaires, ou poser des questions, je vous demande de faire la queue derrière le micro qui se trouve au centre du salon.

La dernière présentation sera faite par le président de la GNSO, M. James Bladel.

JAMES BLADEL :

Merci Erika. Bonjour à tous. Je suis le dernier de l'ordre du jour. Heureusement pour vous tous. Je suis le président de la GNSO,

qui est l'organisation de soutien aux noms génériques. Une partie de la nouvelle direction de la GNSO comprend notre co-chair Heather Forest de partie non contractante, ainsi que Donna Austin, de l'unité constitutive des parties contractantes.

La GNSO s'occupe de l'élaboration de politiques pour les domaines de premier niveau. C'est une organisation très complexe, très large, très diverse, avec beaucoup d'organisations comprenant les bureaux d'enregistrement et les registres, les représentants de droit de propriété intellectuelle, les utilisateurs commerciaux et non commerciaux, ainsi que les fournisseurs de services internet.

Nous travaillons au sein d'un conseil de la GNSO, qui s'occupe de la gestion de toute cette politique, et le conseil est divisé en deux parties. La chambre des parties contractantes, et la chambre des parties non contractantes.

Nous avons aussi des membres désignés. Le processus d'élaboration des politiques au sein de la GNSO est ouvert, puisque j'ai décrit toutes ces catégories, quelqu'un peut imaginer qu'il y a une classification spécifique dans laquelle cela pourrait être inclus. Mais en fait, nous sommes ouverts à la participation de tous, et nous cherchons toujours des bénévoles de la communauté, qu'ils participent de manière active ou pas

dans des unités constitutives ou qui soient des parties prenantes de la GNSO.

Que s'est-il passé ? Je ne trouve pas ma présentation. J'ai tout perdu. Je suis censé appuyer sur le bouton vert. Quelque chose s'est passé.

NANCY LUPIANO : James, nous n'avons aucune présentation. Vous voulez que j'en fasse une ?

JAMES BLADEL : Oh Oh... Pardon. Voilà ce qui se passe quand on veut être au podium.

Je vais donc essayer de vous raconter quelles sont les activités que nous allons présenter avec les diapos.

A l'heure actuelle, nous travaillons sur trois processus d'élaboration de politiques, ou PDP, par leur sigle anglais. L'un d'eux est le RDS, le service d'annuaire de données d'enregistrement de nouvelle génération. Bon nombre d'entre vous ont entendu parler du WHOIS. On examine et on discute de la manière dont on peut remplacer une partie ou le système dans son ensemble.

Il y a aussi un PDP en cours pour nous occuper des questions et des problèmes liés aux nouvelles séries de nouveaux gTLD. Il y a un PDP, un processus d'élaboration de politique, et nous avons voté le début d'un PDP lié à la révision des mécanismes des protections de droit au sein des nouveaux gTLD, ce qui inclut la révision de l'UDRP. Nous espérons bien finir cela dans la réunion de Marrakech.

Nous nous occupons aussi de certaines questions internes. Nous nous occupons en ce moment de la révision de certaines recommandations, au fur et à mesure que nous révisons nos structures et nos processus internes, pour améliorer le fonctionnement de la GNSO.

Bien sûr, de la même façon que les autres comités consultatifs et organisations de soutien de la communauté, nous consacrons beaucoup de temps à la question de la transition de l'IANA, ainsi qu'à la question de la responsabilité. Ceci a été significatif dans notre travail des séances du weekend.

Et nous avons aussi planifié de réviser la révision de la responsabilité. Je crois qu'une partie de la communauté est prête à avancer, mais il y a une autre partie qui veut continuer à débattre des questions qui sont liées à cela. J'espère que pour la réunion de mercredi nous serons prêts à prendre une décision.

Enfin, lorsque nous aurons fini tout cela, nous allons aborder l'étape de post-transition de l'IANA, ainsi que l'étape de mise en œuvre, ainsi que la piste de travail 1. Nous allons ensuite nous focaliser sur la piste de travail 2. Pour nous focaliser sur ce que sera l'ICANN après la transition de la supervision des fonctions de l'IANA.

Nous anticipons que les membres de la GNSO participeront de façon active à toutes ces initiatives, parce qu'ils sont de façon directe ou indirecte des clients des fonctions IANA. Et nous espérons qu'ils vont continuer à participer à ces efforts.

Si vous voulez savoir quelque chose de plus à propos des questions que j'ai mentionnées, le WHOIS, les nouveaux gTLD, ou la transition de l'IANA, vous pouvez visiter une séance, vous pouvez demander à nos collègues comment faire pour participer à ces séances.

Merci beaucoup à vous tous.

ERIKA MANN :

Merci James. Je vais vous demander si vous posez des questions de ne pas dépasser les deux minutes. Je ne sais pas comment on va faire. Ce n'est pas un débat. Je vois que vous êtes assis un peu loin. Brad ?

BRAD WHITE : Si vous voulez poser une question, on peut utiliser mon micro aussi.

ERIKA MANN : S'il vous plait, présentez-vous.

SEUN OJEDEJI : Bonjour, je suis Seun Ojedeji, je suis membre d'ALAC, mais je parle en mon nom propre.

Juste une précision, je crois que ce forum est pour les AC et pour les SO, ce n'est pas pour le conseil d'administration, n'est-ce pas ? D'accord. Donc ma déclaration pour les AC et les SO est la suivante.

A la lumière du rapport du CCWG, et dans l'hypothèse que la communauté sera habilitée significativement par rapport à ce qu'elle l'est aujourd'hui, quand pensez-vous que le CCWG commencera à travailler sur la piste de travail n°2 ? Est-ce que les AC et SO considèrent critique de mettre en place des processus qui visent à examiner leurs processus internes afin que l'on puisse assurer une redevabilité adéquate vis-à-vis de la communauté, et vis-à-vis des objectifs établis ?

Ma question est la suivante : y a-t-il de la part des AC et des SO des leaders qui soient d'accord avec cette attente ?

ERIKA MANN : Est-ce que quelqu'un souhaiterait y répondre ?

SEUN OJEDEJI : Est-ce que quelqu'un est en désaccord avec ce que je viens de dire ?

ERIKA MANN : Non, personne n'est en désaccord.

PATRIK FALTSTROM : Je ne suis pas en désaccord, je suis tout à fait d'accord. Nous entrons dans une nouvelle étape, où il nous faudra travailler différemment, selon ce que c'est que le consensus de la communauté.

Aujourd'hui, il faut savoir que nous avons le CCWG, la piste de travail n°2, et nous avons le travail normal de l'ICANN. Par exemple, il y a un travail du SSAC qui va être mis en place bientôt et qui va mettre en place une révision.

Nous avons aussi une relation avec les révisions qui seront mises en place au niveau des SO, et nous attendons la mise en place de l'ATRT 2, et éventuellement de l'ATRT 3. Il y a pas mal de révisions qui seront mises en place, et qui devront être prises en compte. Il faudra donc coordonner notre travail pour qu'il n'y ait

de doublons ou des conclusions différentes de la part des différentes révisions et examens.

ERIKA MANN : Merci beaucoup. S'il vous plait, présentez-vous.

JIMMY SCHULZ : Jimmy Schulz, membre d'ALAC et du comité At-Large. Je viens d'Allemagne, et malheureusement je ne peux pas m'exprimer dans ma langue maternelle.

Nous avons beaucoup entendu parler de processus de transition et de redevabilité ou de responsabilité. Vous savez que l'ALAC a ratifié ce processus, et les autres groupes vont voter cette semaine, mercredi pour la plupart. Et je demande aux groupes qui doivent encore voter, je tiens à leur rappeler que c'est une chance unique que nous avons devant nous. Nous ne savons pas ce qui va se passer en novembre aux Etats-Unis. Il s'agit peut-être de la dernière opportunité que nous avons. Donc je lance un appel aux autres organisations qui doivent voter. S'il vous plait, essayez de trouver un compromis, c'est un bon compromis, c'est mieux que ce que l'on a. Je pense que c'est un changement pour le mieux.

S'il vous plait, tenez compte de cela si vous avez la possibilité.
Merci.

Nous croyons encore au processus, et c'est pour cela que nous demandons au conseil d'administration d'accepter la demande de reconsidération.

Nous sommes disponibles si vous avez des questions. Merci beaucoup.

ERIKA MANN : C'est un sujet qui est en reconsidération. Mais si vous voulez y répondre Chris.

CHRIS DISSPAIN : Nous savons qu'il y a une demande de reconsidération qui a été envoyée. Nous vous avons entendus, et je suis sûr que vous allez continuer à nous dire ce que vous en pensez.

Merci beaucoup de vous être approché du micro pour nous faire part de vos pensées.

PAUL FOODY : Je parle en mon propre nom. Je vais poser une question, si vous pouvez y répondre maintenant, sinon ce sera après.

Tout d'abord, nous essayons d'encourager les bus pour qu'ils viennent nous chercher à temps. Est-ce que l'ICANN a supprimé des liens vers des transcriptions des réunions précédentes ? Est-

ce que l'ICANN va remplacer des liens vers les transcriptions des réunions précédentes prochainement ?

Bill Gates avait prédit qu'il y aura une espèce de vague en 1995, et que le business en ligne ne serait plus valable.

Que pensez-vous ? Pensez-vous que l'Internet continuera d'être aussi puissant dans la planète ?

Une autre question. A la réunion de haut niveau, Akram Atallah a décrit la demande par rapport à la deuxième série de .MARQUES comme un succès du programme gTLD. Il prédit une demande forte de .MARQUES. Comment l'ICANN pourrait justifier de mettre en attente des listes de .MARQUES qui doivent attendre jusqu'à 10 ans pour pouvoir accéder à ces noms de domaine ?

Deuxième partie de cette question, on a dit qu'avoir une racine avec des milliers de noms serait une idée terrible. Comment est-il possible qu'un nombre aussi important de TLD puissent maintenant rejoindre la racine sans que cela soit une idée terrible ? Je vois qu'il y a un problème avec la montre qui ne cesse de changer. L'ICANN pense vraiment que l'avenir ne sera pas affecté par les domaines sans nom ?

Merci. Si vous pouviez y répondre, je vous serai très reconnaissant. Merci Fadi pour tout votre travail.

ERIKA MANN : Je vais vous répondre. Dans l'ordre. Je ne sais pas si on pourra répondre à toutes vos questions, mais on pourra peut-être vous donner quelques clarifications.

Le personnel va nous envoyer les liens peut-être qui manquent. Ce serait facile.

PAUL FOODY : Ce sont les liens vers les réunions précédentes.

ERIKA MANN : Cela est lié aux réunions précédentes. D'accord. C'est la première question.

Pour ce qui est de .MARQUES, qui va répondre ?

FADI CHEHADE : Je voulais juste vous dire que vous allez me manquer.

PAUL FOODY : Je ne pars pas moi.

FADI CHEHADE : Moi, oui.

diversité. Est-ce que cela sera pris en compte dans la piste de travail n°2 ?

Entre temps, il est important pour nous d'essayer de trouver un moyen pour que les AC et les SO puissent assurer la diversité.

Je sais que quand vous venez dans une région comme c'est le cas maintenant, vous essayez de vous focaliser sur les AC et SO respectives. Je sais qu'en Afrique il y a des groupes de sensibilisation. Mais je sais aussi qu'il y a des gens de notre communauté qui commencent à participer dans vos AC et SO. Et je vous défie de les garder, parce que ce sont des gens qui participent de manière permanente. Ce n'est pas suffisant de les faire participer quand vous venez dans nos régions. Nous voudrions que ces gens puissent continuer à participer à vos activités de manière permanente, qu'ils fassent partie de vos as, de vos SO, pour que nous puissions participer à ce processus de manière appropriée.

C'est comme cela que l'on pourra assurer la diversité au sein des AC, des SO, dans l'ALAC, et d'autres groupes de l'ICANN. Des groupes de la GNSO par exemple. Nous aimerions pouvoir participer sur un pied d'égalité, autant dans les réunions qui se tiennent en Europe, qu'en Amérique et en Afrique.

Merci.

ERIKA MANN : Souhaitez-vous faire un commentaire ?

MIKE SILBER : Si vous voyez le calendrier de réunions sur le site web, vous voyez quelles sont les sessions et les transcriptions de toutes les réunions. Je n'ai pas testé toutes les transcriptions, mais d'après ce que je vois sur le site web, toutes les transcriptions sont là.

ERIKA MANN : Oui, cette réponse concerne la question concernant les liens qui avaient été supprimés.

En ce qui concerne la diversité, c'est un point sur lequel nous devons travailler. Ce n'est pas seulement les AC et SO qui doivent travailler là-dessus.

GREGORY SHATAN : Je suis président de l'unité constitutive chargé de la propriété intellectuelle. Je pense que c'est important que je puisse venir pendant la pause commerciale. Je vais parler en mon propre nom, et en tant que membre ou participant du CWG.

Ce matin, dans la réunion sur la mise en œuvre de la transition des fonctions IANA – et ça c'est une question pour les dirigeants des AC et des SO – ce matin, dans la réunion de transition, on a

vu les questions liées à la mise en œuvre. On a vu que les personnes de l'ICANN seraient sous-traitées. Et à mon avis ce ne serait pas cohérent avec les activités du CWG. La structure du PTI qui avait été proposée pour la mise en œuvre d'une PTI, semble ne pas être en cohérence par rapport à ce que devrait être un membre permanent.

Je me demande si les leaders des SO et des AC, en tant que clients, ont des commentaires par rapport à cela.

BYRON HOLLAND :

[...] si on prend en compte, enfin c'est mon attente et mon appréciation, le fait qu'il y ait un personnel et un budget séparé pour la PTI. Comme vous devez assurément vous en souvenir, il y a eu un débat sur la possibilité de séparer, et les solutions qu'il a fallu trouver pour ceci. L'un de ces points, c'est que la PTI aura un budget séparé, son propre personnel. De notre perspective, c'est l'attente à laquelle nous répondrions. Je crois que cela se trouve dans le texte du donc, mais je ne sais pas si cela se trouve dans l'esprit du document. C'est à dire qu'il va y avoir quelque chose de spécifique, pas seulement un simple contrat avec l'ICANN.

RINALIA ABDUL RAHIM : Erika, si je peux intervenir, je crois que c'est important pour la diversité de l'ICANN. Je me demande si les leaders des AC et SO peuvent répondre à cette question pour voir comment on peut maintenir la participation de la communauté africaine présente dans cette réunion dans l'avenir. Et cela doit être appliqué à toutes les autres réunions de l'ICANN auxquelles nous assistons.

ERIKA MANN : Brad, est-ce que tu pourrais répondre ?

GEMA CAMPILLOS : Nous, au sein du GAC, nous attachons beaucoup d'importance à la participation des différents pays dans les différentes régions du monde. Comme je l'ai dit, il y a maintenant 162 membres au sein du GAC. La plupart des pays africains appartiennent déjà au GAC il me semble, mais cela ne suffit jamais.

Nous sommes très fortunés de pouvoir travailler avec le soutien de l'ICANN. Le premier concerne un programme de soutien financier pour les voyages dont les bénéficiaires sont une trentaine de pays, pour chaque réunion.

Je crois aussi qu'il y a cinq places libres pour des organisations internationales qui sont composées dans leur ensemble de pays où il y a très peu de régions qui sont faiblement desservis.

Nous avons travaillé aussi avec l'équipe de l'engagement mondial de l'ICANN pour essayer d'attirer davantage de pays, et des organisations régionales internationales au sein de l'ICANN.

Il y a aussi un groupe de travail consacré à l'analyse, qui s'occupe d'analyser les réunions gouvernementales de haut niveau.

Nous travaillons aussi pour le travail des services de traduction et d'interprétation pour que cela soit plus diversifié. Nous travaillons en téléconférences. Nous essayons de faire un sorte que nos échanges de courriels soient aussi larges et inclusifs que possible. Mais ce serait très bon d'avoir de nouvelles idées et de pouvoir faire participer à notre travail davantage de personnes.

Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG :

Je veux répondre aux deux questions.

Quant à la sous-traitance de la PTI, on a toujours eu l'intention d'avoir des ressources pour les ressources humaines, et les finances de devaient pas être nécessairement obligées de travailler avec notre propre personnel. C'est peut-être ce qu'on n'a pas très clairement compris dans le groupe. Mais les fonctions principales seront sous-traitées, non pas avec un contrat total, mais seront sous-traitées.

Quant au contact à maintenir avec les personnes qui participent à cette réunion, je ne peux parler qu'au nom de l'ALAC, et nous faisons plusieurs choses. La personne qui est la plus expérimentée au sein de l'At-Large et qui donne le service de tuteur, de mentor, aux personnes venant de l'Afrique, va travailler avec elle jusqu'à la fin de l'année. Et quand ce mentor aura terminé son travail, on ne verra pas disparaître la figure du mentor.

Nous faisons venir un grand nombre d'étudiants de l'Afrique, et nous sommes vraiment très optimistes en ce sens que le nombre de personnes participant à ces réunions s'accroîtra.

PATRIK FALTSTROM :

Quant à la question sur la PTI, nous avons à l'SSAC développé pour le CCWG et le CWG nos dates limites pour la mise en œuvre. Et nous ne croyons pas qu'il y ait des discussions sur l'interprétation du texte que nous avons, sur lequel nous nous sommes mis d'accord pendant la phase de mise en œuvre.

Je ne suis pas étonné de voir que d'autres débats apparaîtront, parce que nous en sommes à l'étape initiale. Je suggère donc que nous passions à la phase de mise en œuvre, et ensuite je m'occuperai des questions qui pourraient apparaître.

Quant à la diversité, nous nous occupons de la diversité des compétences. Et c'est quelque chose qu'il ne faut pas ignorer.

Quant à la discussion externe, la diffusion externe et le contact avec les personnes qui viennent de l'Afrique par exemple, nous travaillons avec beaucoup d'enthousiasme sur le programme des boursiers, nous essayons de travailler avec eux. Nous travaillons aussi avec l'ALAC qui nous aide à diffuser notre documentation.

Que faisons-nous de plus ? Nous travaillons aussi avec l'équipe de communication. Comme je l'ai déjà dit, et comme l'ALAC l'a dit, pour améliorer les possibilités de continuer à être en contact.

Une autre chose qui est très importante au sein du SSAC pour nous, c'est que nous prenons nos décisions par mail, nous ne le faisons jamais en présence, parce que personne parmi nous ne peut participer. Parce que de toute façon nous avons une largeur de bande qui est très restreinte. Et à chaque fois que chacun de nous prend une décision, nous avons tous entre 48 heures et une semaine pour pouvoir répondre au mail. On ne prend aucune décision en présence, et c'est quelque chose de très important dont il faut tenir compte.

BRAD VERD : Quant à la diversité et au RSSAC, le groupe du RSSAC recherche toujours de nouveaux membres, et c'est une excellente occasion pour que vous puissiez participer au travail que nous faisons au RSSAC. Je peux vous donner cette possibilité de nous contacter et de travailler avec nous si vous nous le demandez.

OSCAR ROBLES : Juste deux commentaires sur les deux questions. La NRO a un comité exécutif très diversifié. L'ASO, l'organisation de soutien d'adressage est formée aussi d'un groupe très diversifié, trois dans chaque région.

Nous avons aussi des comités supplémentaires ou des agents de liaison. Au CCWG nous avons ce groupe qui est très diversifié aussi, mais il n'est formé que de quatre personnes.

Mais nous parvenons de toute façon à travailler avec des personnes de toutes les régions. C'est difficile d'avoir un bon niveau de participation. L'un de ces agents de liaison vient de Cuba, et il a beaucoup de restriction pour pouvoir se servir de ces outils nécessaires pour continuer à avoir une communication avec le CCWG et tous ceux qui s'occupent de la transition de la supervision de l'IANA.

Pour le reste, si nous pouvions faire ces appels, la largeur de bande requise n'est pas la même que dans d'autres pays. Voilà pourquoi il faut que nous fassions attention à cela aussi.

Deuxièmement, dans la PTI, comme vous le savez, la proposition des numéros est indépendante de l'existence ou pas de la PTI. Dans notre texte, nous avons une disposition au cas où cela se produirait, et nous estimons que c'est correct.

Moi, en tant que directeur, je pense que c'est une occasion excellente pour séparer les coûts que certaines organisations de soutien demandent. Dans ma vie précédente, en tant que membre de la ccNSO, je me souviens qu'on nous demandait de présenter des coûts estimés, une estimation des coûts, et je crois que c'est une bonne occasion pour pouvoir séparer les coûts.

Notre communauté demande cela aussi, et il me semble que le personnel de l'ICANN doit profiter de cette occasion pour pouvoir parler de ces coûts séparés.

ERIKA MANN :

Brad, est-ce que la liste d'orateurs est fermée ?

BRAD WHITE : Oui, la liste est fermée, mais il y a une demande d'un participant à distance. Il n'y a pas de vidéos, mais c'est une participation en ligne, c'est une personne de la GNSO pour James Bladel de William Cunningham, qui demande les raisons pour le remplacement de WHOIS actuel.

JAMES BLADEL : Merci pour la question. Je pense que la réponse est un peu prématurée maintenant. Parler du remplacement du WHOIS est un peu prématuré. Le processus est très long, et nous n'en sommes qu'au début. C'est la fin d'un processus très long, et c'est le début d'un processus très long.

Il y a un groupe d'experts qui s'occupe de cela. Ils ont commencé un PDP. Cet effort, cette initiative abordera un certain nombre de choses liées au WHOIS. Les cas d'usage, les inquiétudes, et d'autres facteurs dont on ne tenait pas compte il y a presque 40 ans lorsqu'on a créé le WHOIS. L'une des solutions de ce travail serait la modification du système actuel, ou bien de le remplacer, ou bien de ne rien faire.

Nous ne voulons pas parler des résultats parce que le travail ne fait que commencer. Mais je crois que la justification pour la modification est l'un des débats qui sont en cours.

ERIKA MANN : La liste des orateurs est close. Veuillez vous présenter. Pas vous, mais les deux autres dames. Je ne veux personne d'autre dans la liste.

HAJER ABDELKEFI : Je suis membre de l'association des avocats de la Tunisie. C'est un ordre auquel j'appartiens depuis un certain temps. Je vous remercie de m'avoir permis de participer à cette 55^{ème} réunion de l'ICANN. Je vous remercie aussi pour cette occasion d'avoir ce prix Nobel. Je ne suis qualifiée pour recevoir ce prix Nobel. Mais j'ai certaines impressions par rapport à tout ceci.

En tant qu'activiste du droit, ce que je vois en premier lieu, c'est l'absence de traitement de certains aspects, ou l'absence de traitement légal au sein de l'ICANN.

Deuxièmement, vous vous focalisez plutôt sur les questions internes, qu'il s'agisse des questions d'organisation, des questions techniques, sans tenir compte du rapport de l'ICANN avec le monde extérieur, et en particulier parce qu'aujourd'hui, il y a en Afrique de grands défis à relever.

Je crois que l'ICANN a intérêt à établir des relations fortes avec les institutions ou avec les gouvernements ou les institutions professionnelles non gouvernementales dans les pays africains.

Et mon dernier commentaire, dans les pays africains, la présence arabe – il n’y a pratiquement pas de présence arabe.

Merci beaucoup.

ERIKA MANN :

Merci beaucoup. C'est un vrai privilège de voir que vous avez assisté à cette réunion. Nous vous remercions pour ce que vous dites par rapport au prix Nobel. Je n'ai pas beaucoup d'amis qui ont pu gagner cela plusieurs, alors c'est merveilleux que vous soyez là.

Quelqu'un voudrait dire quelque chose ?

ASHA HEMRAJANI :

Je suis très heureuse de voir que cette personne a pu parler pour nous, et je voulais juste dire que je suis d'accord avec les commentaires que vous avez faits, Erika.

ERIKA MANN :

Il y a beaucoup de gens qui vont sourire à ma phrase lorsque j'ai dit qu'il y a ici beaucoup d'avocats. Je sais qu'il y aura d'autres réunions, donc j'espère qu'il y aura des débats avec vous dans l'avenir.

Steve, c'est à vous de parler maintenant.

STEVE CROCKER: Alors, quelle a été votre impression ?

BRAD WHITE : Je crois que ce serait juste pour M. Peter au Nigéria si nous avons le temps, que nous puissions reprendre notre connexion avec notre centre de participation à distance.

M. PETER : Est-ce que vous m’entendez maintenant ?

Nous voudrions poser une question. Est-ce qu'il y aurait un moyen de permettre à l'ICANN au niveau sous national de participer au processus ? Quel est le rôle des consommateurs ? Quelle est la possibilité d’attribuer des numéros numériques au dispositif mobile ?

BRAD WHITE : Excusez-moi M. Peter, mais à moins que quelqu’un vous entende mieux, votre audio n'est pas clair. Pourriez-vous envoyer votre question en ligne ? C'est très difficile, nous avons des problèmes d’audio, et il est très difficile de comprendre ce que vous dites. Excusez-nous.

Steve Crocker a une question de plus.

STEVE CROCKER: Oui, ms je voudrais d'abord remercier l'orateur précédent et lui présenter mes excuses pour les problèmes d'audio. Nous allons tenir compte de ses commentaires, et essayer d'y répondre avec attention.

BRAD WHITE : Nous avons une autre question en ligne.

« Je voudrais savoir quels sont vos points de vue sur la bande du VOIP au Maroc. Pourriez-vous nous donner une explication sur cette interdiction ? »

STEVE CROCKER : Oui, cela n'est pas à notre portée. Je regrette. A vrai dire, ce n'est pas une question à laquelle nous pouvons répondre.

Nous terminons donc ici cette première partie du forum public. Le prochain forum public aura lieu jeudi dans cette salle, à partir de 13h30. Nous nous retrouverons à cette occasion.

Il y a d'autres activités ce soir, y compris la célébration d'AFRALO, et nous avons encore quelques journées de travail devant nous. Nous nous reverrons pendant la semaine.

Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]